ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sapeurs-pompiers

Question écrite n° 68400

Texte de la question

Mme Conchita Lacuey attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'organisation des services de sapeurs-pompiers. En effet, la France compte actuellement près de 245 000 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires remplissant des missions essentielles en matière de lutte contre les incendies, de secours aux personnes, d'accidents de la circulation et de risques environnementaux. Les volontaires représentent aujourd'hui 78 % des effectifs. Non rémunérés, ils sont contraints d'exercer en parallèle une activité professionnelle afin de disposer des ressources nécessaires dans leur vie quotidienne même s'ils bénéficient logiquement d'une indemnisation pour le temps consacré à ce service bénévole. Le 121e congrès de la profession qui s'est ouvert à Avignon est l'occasion de lancer un nouveau cri d'alerte quant à la pénurie de sapeurs-pompiers volontaires. Leur nombre a chuté de 12 000 personnes entre 2004 et 2012, menaçant leur capacité et leur rapidité d'intervention. Un plan national a été annoncé courant octobre 2013 dans l'objectif de parvenir en 2017 au niveau des effectifs de 2007. Plusieurs mesures ont été actées dont l'organisation d'une campagne de sensibilisation et de mobilisation, l'adaptation du service civique aux réalités de la fonction ou encore l'évolution de l'indemnité horaire, mais l'hémorragie des effectifs semble loin d'être maîtrisée. Par ailleurs, la réforme territoriale qui prévoit la disparition d'un certain nombre de conseils généraux génère des inquiétudes légitimes quant à la remise en cause d'un modèle unique basé sur une organisation départementale qui a fait les preuves de son efficacité. C'est pourquoi elle lui demande les intentions du Gouvernement pour garantir le bon fonctionnement de ces services de sécurité civile.

Texte de la réponse

Le modèle français de sécurité civile est un modèle unique qui a prouvé son efficacité. Il repose principalement sur les services incendies et secours (SIS). Les 192 300 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) en sont une composante essentielle, en complémentarité avec les 40 000 sapeurs-pompiers professionnels et les 12 000 militaires investis à titre permanent dans des missions de sécurité civile. Depuis quelques années, le nombre de SPV a diminué, alors que le nombre d'interventions n'a cessé d'augmenter. Le Gouvernement s'est, depuis plusieurs années, investi afin de stopper cette érosion. Le 11 octobre 2013, un engagement pour le Volontariat a été signé par le ministre de l'intérieur et les présidents de l'Assemblée des départements de France (ADF), de l'Association des maires de France (AMF), de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS), du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires (CNSPV) et de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF). Ce plan constitue un véritable plan d'actions pragmatique comprenant cinq volets, déclinés en 25 mesures. Plusieurs actions visent particulièrement à inverser la tendance à la baisse des effectifs des SPV, notamment en ciblant de nouveaux viviers de recrutement, en diminuant la sollicitation individuelle ou en garantissant la ressource mobilisable en cas de crise. De la même manière, le Gouvernement a lancé un plan de communication national. Ainsi, en 2014, une campagne nationale de communication relayée par les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) a été organisée afin de recruter des SPV. Son déploiement local par les services se poursuit et permet à chaque SDIS de choisir ses modes de communication. Il conviendra d'évaluer l'impact du plan d'actions précité sur le long terme. La volonté du

Gouvernement consiste bien à pérenniser le dispositif actuel de secours, en utilisant tous les moyens à sa disposition en relation étroite avec les représentants des collectivités chargées de la gouvernance des SDIS, notamment l'AMF et l'ADF.

Données clés

Auteur : Mme Conchita Lacuey
Circonscription : Gironde (4e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 68400
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 novembre 2014, page 9221
Réponse publiée au JO le : 9 juin 2015, page 4345